iniprof

Tableau des 108 heures

Année scolaire 2026-2027

Nom : .....

École : .....

Quotité de service : .....

Σ Récapitulatif de l'année

POSTE	TEMPS PLEIN	MON VOLUME	RÉALISÉ	RESTE
Activités pédagogiques complémentaires (APC)	**36 h**			
Travaux en équipe, relations avec les parents, projets personnalisés de scolarisation	**48 h**			
Animations pédagogiques et actions de formation continue	**18 h**			
Conseils d'école	**6 h**			
Total	**108 h**			

À temps partiel, chaque poste se calcule au prorata de la quotité : à 80 %, 0,8 × 108 = 86,4 h. La colonne « Mon volume » est là pour l'écrire.

1 Activités pédagogiques complémentaires (APC) · 36 h

Aide aux élèves en difficulté, accompagnement du travail personnel, activités prévues au projet d'école ; identification des besoins et organisation.

DATE	ACTIVITÉ	DURÉE
Total	sur 36 h (temps plein)	

2 Travaux en équipe, relations avec les parents, projets personnalisés de scolarisation · 48 h

Conseils de maîtres et de cycle, concertations, rencontres avec les familles, équipes de suivi de scolarisation.

DATE	ACTIVITÉ	DURÉE
Total	sur 48 h (temps plein)	

3 Animations pédagogiques et actions de formation continue · 18 h

Animations de circonscription, formation à distance ; au moins la moitié en formation continue.

DATE	ACTIVITÉ	DURÉE
Total	sur 18 h (temps plein)	

4 Conseils d'école · 6 h

Participation aux conseils d'école obligatoires.

DATE	ACTIVITÉ	DURÉE
Total	sur 6 h (temps plein)	